



Réactualisation de la charte à l'installation JA – Propositions GAB 17

Adhésion au GAB 17

- Le GAB 17 a choisi de faciliter l'accès à l'information et à la mise en réseau des personnes non encore installées en proposant une adhésion à tarif préférentiel (90€ au lieu de 140€). Ainsi l'adhésion annuelle au GAB est moindre pour les porteurs de projet, et peut être encaissée en plusieurs fois.

Accès au foncier et mise en marché sur les territoires :

Nous travaillons avec les collectivités sur des projets globaux de développement de la bio sur les territoires (production, transformation, distribution) aussi nous défendons l'accès au foncier pour les installations auprès de nombreuses collectivités et travaillons ensemble à développer les filières en circuits-courts (CARA de Royan, CDC Oléron, CDA La Rochelle).

Sensibilisation à l'AB et références

- Le GAB 17 organise des actions de sensibilisation à la filière bio avec les différents partenaires agricoles lors du Mois de la Bio chaque année en novembre.
- Le GAB 17 intervient à la demande dans les établissements scolaires agricoles auprès des futurs agriculteurs sur le mode de production biologiques (MFR St Germain de Marencennes,...)
- Le GAB 17 organise des plateformes techniques (ateliers, démonstrations techniques, visites de fermes...)
- Le GAB 17 édite des fermoscopies (fonctionnement technico-économique d'une ferme bio) dans toutes les productions et les met à disposition gratuitement
- La FRAB propose l'ensemble de ses références techniques en téléchargement gratuit sur son site internet : www.bio-nouvelle-aquitaine.org

Conseil projet :

Le GAB 17 est habilité dans le cadre du Parcours à l'Installation aidé (PPP) et mis en œuvre par la Chambre d'Agriculture 17 à recevoir les porteurs de projets à l'installation pour un RDV « projet » afin de faire le point sur les différents éléments du projet et élaborer des préconisations pour que le porteur de projet puisse avancer sans perdre de temps, être accompagné et ne rien oublier.

Dans ce cadre, le GAB 17 peut proposer des stages en exploitation sur des fermes bio pour parfaire l'expérience pratique.

Formations courtes dédiées à l'installation AB

- Nous éditons chaque année un calendrier de formation technique et économique AB régional et notamment des formations dédiées à la création d'atelier :

- Créer son atelier en maraichage bio
- Créer son atelier en volailles bio
- Créer son atelier en arboriculture bio
- Créer son atelier en viticulture bio...

Groupes d'échanges paysans par production :

Le GAB 17 assure l'animation de groupes techniques par production : mutualisation de pratiques, apprentissage de nouvelles techniques, achats groupés, ...

Tutorat paysan

- Le GAB 17 propose aux porteurs de projet un service gratuit de tutorat paysan par un agriculteur expérimenté sur demande du porteur de projet soit par proximité de secteur, soit de production

Une fois installés :

- Le GAB peut vous aider à monter vos dossiers d'aide à l'investissement
- Assistance technique à la **télédéclaration des aides PAC sur Télépac** et la demande des aides bio, veille et assistance « crédit d'impôt bio »
- Promotion à travers le guide des producteurs bio en vente directe / le calendrier des marchés, foire et salons bio

Action dynamique de relais sur la transmission :

- Le GAB 17 recense et informe régulièrement ses adhérents agriculteurs bio futurs cédants aux dispositifs de transmission et aux besoins des porteurs de projet à l'installation
- Organise une réunion d'information annuelle avec les partenaires
- Nous favorisons le lien entre agriculteurs biologiques d'un territoire et futurs agriculteurs en organisant des réunions de secteur de manière à accélérer les liens de partenariats possibles, du tutorat...